

La Lettre

Fédérale

Banques

N° 74

3^{ème} trimestre 2015

Editorial

Chers amis,

En cette période estivale, je tenais en mon nom et au nom du Bureau à vous souhaiter de très bonnes vacances. Que ce soit en famille, entre amis, en France ou à l'étranger, cette période doit permettre de vous relaxer et d'oublier pendant un moment les tracas et soucis de la vie professionnelle très chargée, de plus si vous exercez un mandat syndical.

Nous savons tous que les militants, les élus et les responsables de structures doivent déployer beaucoup d'énergie pour remplir leurs différentes missions. Devant le dénigrement des DRH, parfois de leurs collègues et souvent des autres OS, la tâche n'est pas aisée.

Malgré les lois qui ne nous aident pas, la négociation sur les carrières des militants qui ne changera pas fondamentalement les choses, nous devons continuer de défendre nos valeurs, de protéger les salariés et notamment leurs conditions de travail. Beaucoup reste à faire dans ce domaine et nous sommes le rempart face aux souhaits de certains (Medef, politiques) de ne plus considérer l'être humain comme un acteur essentiel dans l'entreprise.

A la CFTC, nous devons tous continuer de nous battre, chacun en fonction de ses possibilités, pour faire respecter ces valeurs, pour nous et aussi pour les salariés qui vont nous remplacer, pour nos enfants qui sont ou qui rentrent dans la vie active. .

Malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer dans nos entreprises (avec nos DRH, avec les salariés), dans les structures du mouvement, nous devons tous rester mobiliser.

Très bon courage à tous et encore très bonnes vacances.

**Jean-Marc Augustin,
Secrétaire Général.**



Agenda 3^{ème} Trimestre

Lundi 06 juillet :

Bureau Fédéral

Mardi 07 juillet :

Conseil Fédéral

Du Lundi 14 septembre au Vendredi 18 septembre :

Session de formation Fédérale
à Samatan (Gers).

Mercredi 23 septembre :

Réunion groupe de travail AFB sur la
carrière des militants syndicaux.

Lundi 28 septembre :

Bureau Fédéral.

Congrès et Assemblées Générales de syndicats nationaux

Le deuxième trimestre et plus particulièrement le mois de juin, a été marqué par la tenue de Congrès et Assemblées Générales de syndicats nationaux et ont permis de désigner de nouveaux dirigeants. Ces Congrès et AG ont désormais lieu tous les 4 ans. Ils constituent des passages obligés dans la vie d'un syndicat tout en permettant de réunir les militants souvent dispersés géographiquement sur tout le territoire.

Syndicat Crédit Foncier de France

Le lundi 01 juin 2015 lors du Congrès du Syndicat Crédit Foncier de France ont été aux postes de Présidente de Christel Arnaud Saint Martin, Rose-Marie Tamba en tant que Secrétaire Générale et Stéphanie Dittner en tant que Trésorière.

Syndicat Société Générale

Du lundi 01 au vendredi 05 juin 2015, c'est tenue l'Assemblée Générale du syndicat Société Générale avec l'élection de Philippe Depoutot au poste de Président du syndicat, Sylvie Culleron en tant que Secrétaire Générale et Jean-Jacques Boulet en tant que Trésorier. Eric Boyere est reconduit en tant que DSN et Pascal COLIN en tant que DSN Adjoint.

Syndicat Parisien / Syndicat Francilien

Alexandre Alfocéa a été élu en tant que Président, de Joelle Chopard comme Secrétaire Générale et d'Isabelle Barrere en tant que Trésorière, le Mardi 16 juin dernier durant le Congrès du Syndicat Parisien. A noter le changement de nom du Syndicat Parisien qui s'appellera après les modifications enregistrées Syndicat Francilien des banques et établissements financiers.

Syndicat National CFTC Banque Populaire

Le congrès du syndicat National CFTC Banque Populaire a eu lieu du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2015 avec l'élection de Pascal Martin de Fremont au poste de Président, Ghislaine Maron au poste de Secrétaire Générale, Jean-Bernard Loche-Brunet au poste de Trésorier. Les négociateurs de branche ou DSB restent Paul Luciani et Jean-Luc Vouzelaud.

Congrès à venir :

En octobre se tiendront le Congrès du syndicat de **BNP Paribas** et celui du syndicat de **la Banque de France**.

Toutes nos félicitations aux personnes élues lors de ces manifestations.

Quelques points importants de rappel :

Lors de chaque nouveau congrès ou Assemblée Générale, le syndicat doit informer et inviter la Fédération.

En cas de modifications d'articles des statuts, le syndicat doit transmettre le projet des nouveaux statuts à la Fédération qui réunira la commission juridique afin de valider ces différentes demandes.

Après la tenue du Congrès ou de l'AG, le syndicat devra faire parvenir la nouvelle composition du syndicat (conseil et bureau).

Le syndicat devra faire parvenir également toutes modifications liées aux négociateurs du syndicat (DSN/DSB ...). La Fédération recevra ces personnes avant validation définitive.

Remerciement spécial aux trésoriers et aux trésoriers adjoints des syndicats

Trop souvent dans les renouvellements des structures, les postes de trésorier et trésoriers adjoint sont mal reconnus.

Pourtant cette fonction est primordiale dans une structure comme le syndicat surtout depuis la nouvelle loi sur la représentativité ou la trésorerie avec la publication des comptes est un des critères de représentativité. C'est pourquoi depuis quelques années nos trésoriers sont passés de trésoriers à de véritables comptables en se professionnalisant avec les plans comptables, les bilans, les comptes de résultats, les experts comptables et les commissaires aux comptes. Ces modifications ont demandé des efforts importants de formation et d'information pour être au point sur les nouvelles règles.

En second lieu, tout le monde sait que sans argent, on ne peut rien faire. IL est donc important que nos trésoriers suivent de près les finances (budget, réalisés,) afin de pouvoir valider ou pas des projets. Pour ces deux raisons, les postes de trésoriers sont d'une extrême importance.

La Fédération voulait profiter de cette lettre fédérale pour leur apporter toute notre gratitude, notre reconnaissance dans le travail qu'ils accomplissent souvent difficile.

Merci encore à tous les trésoriers
pour leur implication et pour l'immense travail accompli avec sérieux.

Forum DS du jeudi 02 juillet 2015 organisé par le syndicat National des Caisses d'Épargne.

Le syndicat National des Caisses d'Épargne a organisé un forum de DS le Jeudi 02 juillet 2015.

Ce forum s'est tenu dans les locaux de la Fédération et concernait plus particulièrement des RSS pour développer leur section et préparer leurs prochaines élections locales.

Le syndicat avait invité Pascale Coton, qui malgré son emploi du temps chargé, a pu consacrer un peu de son temps pour nous exprimer son encouragement.

Nous avons ensuite passé en revue un certain nombre de méthodes tant pour se développer que pour préparer à une élection.

L'après-midi a été consacré à des échanges entre nous et avec des invités du syndicat BNPP2s et des Banques Populaires qui sont venus nous présenter ce qu'ils ont mis en place lors de leurs dernières élections qui ont été très positives.

Le Syndicat National des Caisses d'Épargne remercie tous les participants pour cette rencontre et souhaite la mise en application de ces recommandations pour une très belle réussite.



Informations Importantes

Négociations AFB :

Mise à la signature du projet d'accord modifiant l'article 8-2 de la convention collective de la banque du 10 janvier 2000 :

Suite à la réunion du Conseil Fédéral du 07 juillet 2015, la CFTC a décidé de ne pas signer en l'état cet accord et demande des modifications notamment sur le terme de « sauf en cas de force majeure » par son remplacement en « absence justifiée ».

« **La carrière des militants syndicaux** » : un groupe de travail est en cours sur ce thème et nous ne manquerons pas de vous faire part des réflexions menées.



Deux lois viennent d'être adoptées ces derniers jours :

L'une, **la loi Macron** le 10 juillet qui concerne la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques qui sera mise en place après la demande de saisie du Conseil Constitutionnel par les Républicains. Cette loi prévoit entre autres des mesures sur le travail du dimanche, ouverture de lignes d'autocars, etc....

Cette loi prévoit également le plafonnement des indemnités prud'homales en fonction de la taille de l'entreprise et de l'ancienneté du salarié (ex : un salarié avec une ancienneté équivalente de + 10 ans touchera de 4 mois à 20 mois s'il est dans une entreprise de – de 300 salariés et de 6 à 27 mois s'il est dans une entreprise de plus de 300 salariés).

L'autre **loi dite Rebsamen** a été adoptée le 23 juillet et concerne le dialogue social avec notamment des points qui touchent les instances du Personnel avec :

- la création de commissions de dialogue social dans les TPE (Inférieur à 11 salariés) au niveau régional, ces commissions seront paritaires avec 10 représentants des OS et 10 représentants d'employeurs avec une mission prioritaire de conseil et d'information.
- le regroupement des instances du personnel DP, CE et CHSCT au sein d'une délégation unique pour les entreprises de moins de 300 salariés et la même possibilité pour les entreprises de plus de 300 salariés avec des accords majoritaires.

Deux points de l'actualité qui peuvent vous intéresser :

La Banque Postale mise sur Facebook pour se rapprocher de ses clients :

Dans les échos du 09 juillet, nous pouvons lire que les conseillers de la Banque Postale pourront ouvrir une page Facebook professionnelle et communiquer avec leurs « amis clients Facebook » afin de leur proposer des offres commerciales et de les solliciter au quotidien.

BNP Paribas s'inquiète de la menace du Bitcoin :

BNP Paribas ne veut pas se faire dépasser par la monnaie virtuelle et s'inquiète de cette technologie de substitution. En Angleterre, certains titres de presse parlent déjà de la destruction des banques.

Fédération CFTC Banques

128 Avenue Jean Jaurès 93697 PANTIN Cedex
Tel : 01 73 30 42 67

Courriel : federationbanques@cftc.fr